



LEGENDE

MOUVEMENTS DE TERRAIN		INONDATIONS	
Rmt	ZONE ROUGE - RISQUE FORT → INCONSTRUCTIBLE	Ri	ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES → INCONSTRUCTIBLE
Omt1	ZONE ORANGE N°1 - RISQUE ELEVE → CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS ETUDE DES SOLS + ETUDE GEOTECHNIQUE	Oi1	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES Hauteurs d'eau supérieures à 1 mètre → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTION
Omt2	ZONE ORANGE N°2 - RISQUE FAIBLE CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS → ETUDE DES SOLS PREALABLE	Oi	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES Hauteurs d'eau inférieures à 1 mètre → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTION
		Oia	ZONE ORANGE CONCERNANT DES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES TOUCHEES PAR LES CRUES → ACTIVITES AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTION
			----- Limite de secteur de hauteur d'eau
			(172.40) Cote de crue centennale, crue de référence
imt	ZONES TOUCHEES A LA FOIS PAR LES MOUVEMENTS DE TERRAIN ET LES INONDATIONS		
	----- Limite de zone		

Vu pour être annexé à mon arrêté
modificatif n°2 du **3 DEC. 2010**
modifiant l'arrêté DDE/SAH n°2006-007
du 07 février 2006

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean-François TREFFEL



Direction
Départementale
des Territoires
de la Moselle
Service
Risques
Energie
Construction
Circulation
Urbanisme et Prévention des Risques

Commune de ARS-SUR-MOSELLE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS et MOUVEMENTS de TERRAIN

PRESCRIPTION A.P. du	06 juin 1985
ENQUETE PUBLIQUE du	03 avril au 03 mai 1989
APPROBATION A.P. du	23 octobre 1989
1 MODIFICATION	
PRESCRIPTION A.P. du	28 octobre 1998
ENQUETE PUBLIQUE du	23 mars au 12 avril 1999
APPROBATION A.P. du	01 septembre 1999
2 MODIFICATION	
PRESCRIPTION A.P. du	09 octobre 2006
ENQUETE PUBLIQUE du	18 septembre au 31 octobre 2007
ENQUETE PUBLIQUE complémentaire du	15 septembre au 15 octobre 2010
APPROBATION A.P. du	13 DEC. 2010